

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CM SAINT GERMAIN SUR MOINE, 17 PLACE DU CHATEAU DE MONDEMENT ST GERMAIN SUR MOINE 49230 SEVREMOINE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Monsieur Yannick BUREAU, représentant de la société 3A2L S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 55 B RUE DU POIRIER ST MACAIRE EN MAUGES 49450 SEVREMOINE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BUREAU Yannick	2 500	2 500 €
BUREAU Fabienne	2 500	2 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Isabelle Grenier
Chargé d'affaire Professionnels

JST14

LU ET APPROUVE

Crédit Mutuel
Caisse de Crédit Mutuel
Saint Germain sur Moine
Société coopérative de crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
17, Place du Château de Mondement
St Germain sur Moine 49230 Sèvre Moine
SIREN 786198903
n° ORIAS 07 003 758
TVA intracommunautaire FR11786198903
Tél : 02 41 21 49 49



